

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Formation de Société

D'un contrat reçu par M. DUTHOIT et son collègue, notaires à Roubaix, le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré à Roubaix, le huit janvier 1890, n° 56, et 3. Lesquels ont été faits, en présence de quarante francs, décimes dix francs.

(Signé) : PAQUET. Il a été extrait ce qui suit : M. Arthur-Amand-Joseph VALENTIN et M. Augustin-François-Joseph VALENTIN, tous deux filateurs de laine, demeurant à Roubaix, ont formé entre eux une société en nom collectif.

La société a pour objet la filature de laines peignées à façon. La raison sociale est : A. VALENTIN FRÈRES

Le siège social est fixé à Roubaix, rue du Collège, n° 90. La société aura une durée de dix années qui ont commencé le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix et qui finiront le neuf janvier mil neuf cent.

Le montant du capital social est de trente mille francs. En outre les associés s'obligent de fournir à la société toutes les autres sommes nécessaires à la bonne marche des affaires sociales.

Les associés ont individuellement la gestion, l'administration et la signature sociale. En cas de décès de l'un ou l'autre des associés, la société sera dissoute.

Deux expéditions du contrat de société ont été déposées le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, l'une au greffe du Tribunal de commerce de Roubaix et l'autre au greffe du Canton-Justice de la même ville.

Pour extrait, DUTHOIT.

212804

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Ouverture de liquidation judiciaire

Par jugement du 23 janvier 1890, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire M. Fidèle Lampe, ex-épicière et boucher, rue Furber, 5, à Roubaix.

M. François Roussel fils est nommé juge-commissaire, et M. Lizot liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Le Greffier du Tribunal, 21293d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation Judiciaire

Brouin Capelle

Dernière réunion pour les vérifications et affirmations

Les créanciers de M. Brouin-Capelle, négociant, rue Heilmann, à Roubaix, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre dans un délai de quinze jours au greffe du Tribunal ou du liquidateur. Ils sont, en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le 31 janvier 1890, à 2 heures, au Tribunal de commerce, salle des créanciers.

Le Greffier du Tribunal, 21292d E. VITOU.

Étude de M. Emile GORDON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 91.

SÉPARATION DE BIENS

ASSISTANCE JUDICIAIRE

Décision du 30 décembre 1889

D'un exploit de M. Devillers, huissier à Tourcoing, en date du 23 janvier 1890, enregistré, il appert :

Que M^{me} Louise Lotigier, épouse de M. Achille Lotigier, ex-boulangère, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Roubaix, place d'Amiens, n° 6.

A formé contre son mari et M. Bourgeois, agréé, syndic de la faillite de celui-ci, une demande en séparation de biens.

M. Emile GORDON, avoué à Lille, est constitué pour la poursuite.

Pour extrait, 21267d (Signé) : GORDON.

IMMEUBLES A VENDRE

Étude de M^e VAHÉ, notaire à Roubaix.

A VENDRE

par adjudication publique et volontaire UNE BELLE MAISON à usage de boulangerie et 231 mètres carrés 13 décimètres

DE FONDS & TERRAIN SIS A CROIX

lieu dit l'Allumette, rue de Wasquehal, Libre d'occupation. Le jeudi 30 janvier 1890, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M^e VAHÉ. 21137

Étude de M^{es} CORBY et RANDON notaires à Amiens.

Audition définitive

À l'extinction des feux par suite de la mise à prix

En l'étude de M^e CORBY, notaire à Amiens, par le ministère de M^{es} CORBY et RANDON.

Le lundi 27 janvier 1890, à 2 heures après-midi.

EN UN SEUL LOT D'UN GRAND

Etablissement INDUSTRIEL

A USAGE DE PEIGNAGE et de filature de laines

situé à AMIENS, au Petit Saint-Roch, rue de la Prairie, n° 11, 10, 18, à 150 mètres environ de distance de la gare du Chemin de fer du Nord, dite gare du Saint-Roch.

Consistent en : Usines à usage de filature et de peignage de laines, ateliers, vastes magasins, hangar et bâtiments divers, etc.

Maison d'habitation, écurie, remise, etc.

Maison de concierge. — Cour et jardin.

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Matériel servant à l'exploitation de ces usines, composé notamment de : Deux machines à vapeur, cinq chaudières, éclairage électrique

Étude de M^e VAHÉ, notaire à Roubaix et de M^{es} HOUZE et BULTEAU, avoués à Lille.

Département du Nord. Arrondissement de Lille.

COMMUNE DE CROIX

Rue du Quai

17 MAISONS A VENDRE

par suite de liquidation

L'adjudication aura lieu le jeudi 13 février 1890, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministère de M^e VAHÉ, notaire à Roubaix, commis à cet effet.

DÉSIGNATION : Toute une PROPRIÉTÉ située à Croix, rue du Quai, composée de 17 maisons contiguës à étage, comprenant chacune deux places au rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage, petite cave dite dépense, grenier, cour et terrain derrière lesdites maisons.

Plus, de ces maisons, trois lieux d'aisances et dépendances, le tout commun aux 17 maisons.

Ladite propriété totale, contenant en fonds de constructions et terrain 0 ares 25 centiares.

Tenant d'un côté à l'occupation de M. Duparcq, d'autre côté à M. Lannoo, dans le fond à MM. Isaac Holden et fils, par devant à la rue du Quai.

MISE-A-PRIX : 6,000 FRANCS

OCCUPATION. — Les maisons sus-désignées sont occupées au mois verbalement et sans charges, savoir :

La 1^{re}, par M^{me} veuve P. Petit, batelière, au loyer mensuel de 11 francs.

La 2^e, susceptible d'un loyer mensuel de 11 francs, est actuellement occupée par M. Lannoo, journalier.

La 3^e, par M^{me} Léonie Desmet, journalière, au loyer mensuel de 11 francs.

La 4^e, par un journalier au loyer mensuel de 12 francs.

La 5^e, par Cornille, journalier, au loyer mensuel de 12 francs.

La 6^e, susceptible d'un loyer de 12 francs est actuellement libre de toute occupation.

La 7^e, par César, journalier.

La 8^e, par M^{me} veuve Desrozier, ménagère.

La 9^e, par Desquiers, pâtissier.

La 10^e, par Desmet, journalier.

La 11^e, par Losfeld, journalier.

La 12^e, par un journalier.

La 13^e, par Victor Vanskiemoot, journalier.

La 14^e, par Séraphin Devolder, journalier.

La 15^e, par un journalier.

Au loyer mensuel de 12 francs chacune.

La 16^e, par un journalier, au loyer mensuel de 13 francs.

La 17^e, par M. Dupuis, journalier, au loyer mensuel de 15 fr.

La vente a lieu en exécution d'un jugement rendu contrairement par le Tribunal civil de Lille, le 10 août 1889, enregistré et d'un arrêt de la Cour de Douai, en date du 16 décembre 1889, aussi enregistré.

Entre M^{me} Joséphine Maillot, cabaretière, veuve en premières nocces de M. Augustin Florin, et épouse en secondes nocces de M. Philippe-Joseph Glorieux, demeurant à Roubaix, domiciliée de droit à Arras où demeure son mari, tant en son nom personnel qu'en tant que tutrice naturelle et légale de Angèle-Marie Florin, sa fille mineure, issue de son premier mariage, s'il y a lieu, et ledit sieur Glorieux, pour l'assistance et la tutelle de ladite mineure.

Demandeurs ayant pour avoué M^e HOUZE.

Et M. Achille Florin, ourdisseur, demeurant à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, impasse Jacin-Pipo, rangé n° 16, en qualité de subrogé-tuteur de Angèle-Marie Florin, mineure, issue de son mariage de M^{me} Joséphine Maillot, avec M. Augustin Florin, son époux en premières nocces, décédé, remplissant dans l'instance les fonctions de tuteur à cause de l'opposition d'intérêts existant entre ladite mineure et sa mère tutrice légale.

Défendeur, ayant pour avoué M^e BULTEAU.

En présence ou lui dûment appelé de M. Augustin Moens-lacry, clerc de notaire, demeurant à Roubaix, en sa qualité de subrogé-tuteur ad-hoc de la mineure Angèle-Marie Florin, sus-nommée.

S'adresser pour les renseignements :

1^o A M^e VAHÉ, notaire à Roubaix, dépositaire du cahier des charges ;

2^o A M^e BULTEAU, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue Royale, 28 ;

3^o A M^e HOUZE, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, square Justus, 11.

Ainsi fait et rédigé à Lille, par l'avoué sousigné, le 10 janvier 1890.

Signé : HOUZE.

Enregistré à Lille, le 15 janvier 1890, reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. 21204d

Signé : POIRIER.

Une MAISON A VENDRE belle MAISON volontairement, comprenant : salle à manger, veranda, cuisine basse, lavatoire, le tout encastré, une belle et grande cour, située rue Dautenton, n° 146. — S'adresser, pour tous renseignements, rue du Blanc-Seau, n° 320, à Tourcoing 21208

Étude de M^e Alfred MALLET, avoué à Louviers (Eure).

SURENCHÈRE CALVET-ROGNIAT A VENDRE

Le samedi 1^{er} février 1890, à 1 heure, au Tribunal civil de Louviers.

UN GRAND Etablissement INDUSTRIEL à usage

DE FILATURE DE LAINE

situé à Louviers

ENSEMBLE LE MATÉRIEL

Force hydraulique de 35 chevaux, machine à vapeur de la force nominale de 15 chevaux, maison d'habitation, cour, jardin anglais, verger planté.

Superficie à bâtir 50 ares 91 centiares.

MISE-A-PRIX : 76,420 FRANCS 21224d

Immeubles à louer

A LOUER présentement une jolie Maison de rentier AVEC JARDIN

rue Charles-Quint, n° 26 S'adresser même rue, n° 28. 20310

CESSIONS

Café-Restaurant à céder, pour cause de santé, café-restaurant situé près du Théâtre, à Lille. Vente forcée. Facilités de paiement. — Réponse au bureau du journal, aux initiales E. D. 21288

Boulangerie Bonne boulangerie à céder. Conditions avantageuses. — S'adresser rue Notre-Dame, 54. 21287

Ventes diverses

PLANCHES ET CAISSES à vendre. — S'adresser à la filature, rue des Soies. 21481

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : E. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX, (Amiens) n° 11. De la sorte, les correspondances seront ou acceptées formées à l'instar.

REPRÉSENTATION Un homme, 30 ans, belle propreté, connaissant à fond les tissus, demande la représentation d'une maison de ce genre (sans ou 150 francs). Prétentions modestes. Bonnes références. — Réponse poste restante, à Roubaix, aux initiales W. X. 21250

SERVANTE Une femme d'un âge mûr, très respectable, demande place chez personne seule ou ménage sans enfants. — S'adresser rue Notre-Dame, 222, Roubaix. 21190

ASSOCIÉ

Une personne, disposant d'un capital de cent mille francs, désire trouver un associé. — Réponse au bureau du journal, aux initiales M. M. 21264

SERVANTE Une fille de 24 ans, sachant faire une cuisine bourgeoise et entretenir une maison, demande place chez personne seule ou ménage sans enfants. — S'adresser rue Notre-Dame, 44. 21290d

PEINTRE-VITRIER

Un peintre vitrier mandouin premier ouvrier peintre-vitrier. On exige les meilleures références. — Écrire poste restante, à Roubaix, aux initiales X. X. X. Discretion absolue. 21262

COMMANDITAIRE

Une personne, avantageusement connue sur place demande commandite pour ins taller un magasin de quincaillerie dans un quartier commerçant qui en est dépourvu. Bonne clientèle en perspective, résultats certains. — Prière d'adresser proposition poste restante à Roubaix, aux initiales A. V. 3. 21191

La noir et Éclairage chimique de laines, Blousses ET DÉCHETS DE TONS GENÈRES

Henri DOLNE & Cie

à VRYEYERS (Gare-Est)

TRAITEMENT SUPÉRIEUR. — SOINS. — PROMPTITUDE

Lavage et Descendance par le feu de la grille

LOWE & JOHNSON

Poplar Street NOTTINGHAM (Angleterre)

Fabricants de machines à Presser à vapeur et à manivelle EN TOUS GENÈRES

GUIDES A OURLER

et tous accessoires pour la fabrication des blouses, des blanches, etc.

AVIS DIVERS

LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

Les bees à gaz du système Sugg donnent, avec une notable économie, un éclairage supérieur à celui qu'on peut obtenir avec les meilleures lampes à pétrole.

Des lyes complètes, avec réflecteur en opale, se vendent au prix de 13 francs et au-dessus.

Lampes à récupération de tous les modèles connus.

Moteurs à gaz. Chauffages. Nièlage de toutes pièces.

S'adresser à la Succursale, rue Saint-Georges, 11. 1943

LOCATION DE SERVICES DE TABLE

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRES, FAÏENCES, CRISTAUX BOUTEILLES et BOUCHONS

H^e HOFFMANN-DUPONT

11, rue Saint-Georges, 11 ROUBAIX 30545

PHOTOGRAPHIE D'ART

SHETTLÉ

47, Rue du Général Chanzy

SPÉCIALITÉ D'AGRANDISSEMENTS

Inaltérables au Charbon

Maison spéciale pour l'entreprise générale

RÈGLEMENTS DE CONVOIS ET TRANSPORTS FUNÈBRES

COURTOT-UYTTEHOVE

64-66, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX

TENTURES AVEC LUMINAIRES DEPUIS 10 FRANCS

NOTA. — CORBILLARDS depuis 15 fr.

MAISON informe les familles qu'elle se charge, sans déplacement aucun pour elles, de la déclaration de décès à la Mairie, de la cérémonie religieuse, de l'ouverture de caveau, de l'achat de terrain, des exhumations, du transport des corps en France et à l'étranger. Pour les transports venant de l'étranger, chapelles ardentes provisoires pour le dépôt des corps. Sur demande, on se rend à domicile. — Adresse télégraphique : Courtot, Roubaix. 21165

MANUFACTURE LYONNAISE

MATIÈRES COLORANTES

Correspondance : 19, place Morand, à LYON. — Télégrammes : Indul Lyon

Produits brevetés de LÉOPOLD CASSELLA & C^o (Francfort-sur-le-Mein)

ET AUTRES SPÉCIALITÉS :

Ponceaux brillants, Ponceau cristallisé, Crocines brillantes, Ecarlates, Bleus nouveaux, Couleurs neutres, Vert naphol, Noir naphol, Chrysoïdines, Bruns Bismarck, Safranines, Rouges fousins

Fuchsine
Amarante
Roccelline
Eosine
Erythrosine
Rose Bengale

Phosphore
Orange
Jaune indien
Jaune solide
Jaune naphol
Jaune métall

Bleu pour soie
Bleu pour coton
Bleu méthylène
Bleu alcalin
Bleu solide
Induline

Violet méthyl
Vert solide
Vert brillant
Vert acide
Noir brillant à l'alcool
Nigrosine

COULEURS POUR CUIRS ET PAPETERIES

DÉRIVÉS DE L'ORSEILLE, DE L'INDIGO ET DU SUMAC

FABRICATION FRANÇAISE

MACHINES NOUVELLES

pour Bonneterie

H. DÉGAGEUX

Constructeur-Mécanicien (BREV. S. G. D. G.)

TROYES (Aube)

